



Agir
ENSEMBLE



COMMISSION SCOLAIRE
DES AFFLUENTS

Située à 20 minutes au nord-est de Montréal, la Commission scolaire des Affluents est le principal employeur de la région de Lanaudière. Elle accueille plus de 41 000 élèves dans 69 écoles primaires, secondaires, centres de formation générale aux adultes et centres de formation professionnelle.

La Commission scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

**VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ?
VOUS DÉSIREZ TRAVAILLER CET ÉTÉ ?
VOUS AIMEZ LE TRAVAIL PHYSIQUE ?**

La Commission scolaire des Affluents est à la recherche d'employés pour effectuer l'entretien de tous les établissements (écoles, centres, bureaux administratifs, etc.) pour la période estivale.

PROCESSUS D'EMBAUCHE :

Le processus contient plusieurs phases qui doivent nécessairement être complétées et qui requièrent un certain temps. Voici les principales étapes :

Vous avez jusqu'au 22 avril 2019 pour vous inscrire en ouvrant un dossier en ligne au www.csda.ca

1. Afin que votre dossier de candidature soit traité, vous devez **obligatoirement** utiliser la procédure suivante : Procédure d'inscription - emplois pour la période estivale 2019, que vous trouverez au : www.csda.ca « Postuler à la CSDA » - Personnel de soutien.
2. Par la suite, le comité analysera les CV reçus afin de faire une première sélection (l'expérience est un atout);
3. Les candidats retenus seront convoqués par courriel à une rencontre d'information **obligatoire**, prévue le mardi 30 avril 2019 à 17 h 30 (explication du travail, de la formation, de la rémunération, de nos attentes, etc.);
4. Selon le nombre de remplacements à offrir, nous communiquerons avec les candidats pour les convoquer en entrevue et à la prise de références;
5. En dernier lieu, le comité évaluera l'acceptation ou le refus de l'embauche.

« Afin d'alléger le texte du présent document, le masculin sert à désigner, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les hommes que les femmes. »